

Aux élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}

Neuchâtel, juin 23
Réf : THR/PAM

Planification cours interentreprises 2023 - 2024
1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}
CHAMP PROFESSIONNEL GEO (MENS + GEOINF)

Le secteur dessin du territoire et des constructions a le plaisir de vous accueillir dans le cadre de la partie scolaire de votre apprentissage dual.



COURS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES



Cours interentreprises

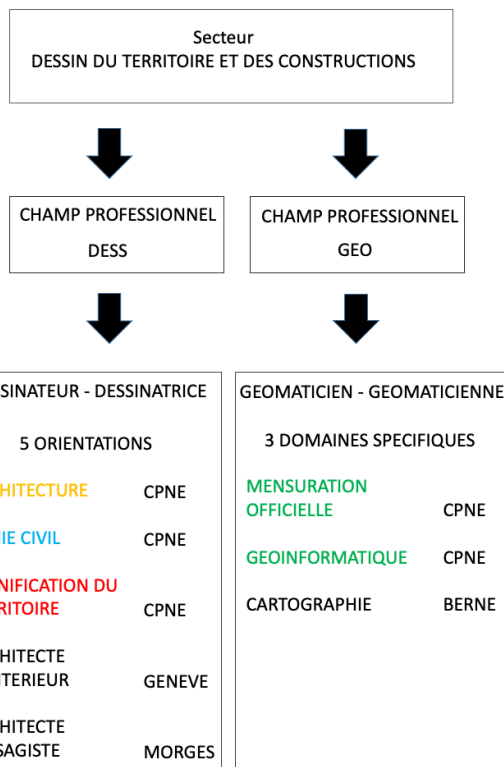
Comme vous le savez, ces cours sont obligatoires ; ils sont instaurés par les associations professionnelles dans la perspective de donner aux apprenti-e-s des connaissances technologiques et spécifiques, aussi variées que le suppose leur future profession.

Dans tous les cas les cours interentreprises ont la priorité sur :

- ⇒ LES COURS NORMAUX (ÉCOLE)
- ⇒ LES COURS BLOCS (ÉCOLE)
- ⇒ LA PRÉPARATION À LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE (Pôle TI)
- ⇒ LA MATURITÉ INTÉGRÉE (Pôle TI)

En cas **d'absence** ou **matériel manquant**, votre cours ne sera pas validé.

Les "2" champs professionnels Certificat fédéral de capacité



1GEO - Domaines spécifiques « MENS + GEOINF »

THÈMES PRINCIPAUX

- a) INTRODUCTION ☞ 2 jours
b) NOTION ÉLÉMENTAIRE DU MÉTIER ☞ 1 jour

COORDINATEUR GLOBAL 1GEOM : ASSOCIATION FAÏTIÈRE GÉOMATICIEN·NE·S SUISSE PAR M. ROUSSELOT THIERRY CPNE

a)	Mercredi 13 septembre 2023 INTRODUCTION FORMATEUR CI : • M. B. GASSER	Mercredi 20 septembre 2023 INTRODUCTION FORMATEUR CI : M. B. GASSER
----	---	---

b)	Mardi 19 septembre 2023 NOTION ÉLÉMENTAIRE DU MÉTIER FORMATEUR·TRICE CI : • MME N. ROGNON • M. C. LEUENBERGER
----	---

Pour complément d'information voir le document
« Planification de votre début d'année scolaire 1^{ère} année »
CHAMP PROFESSIONNEL DESS / CHAMP PROFESSIONNEL GEO (MENS+GEOINF)

La planification générale est résumée sur le site de l'association faïtière des géomaticien·ne·s suisse : <https://www.formation-geomatique.ch/>



2GEO – Domaines spécifiques « MENS + GEOINF »

THÈMES PRINCIPAUX

- | | | |
|-----------------------------------|---|---------|
| a) NIVELLEMENT | ↻ | 1 jour |
| b) DAO | ↻ | 3 jours |
| c) JOURNÉE D'ÉVALUATION FORMATIVE | ↻ | 1 jour |

COORDINATEUR GLOBAL 1GEO : ASSOCIATION FAÏTIÈRE GÉOMATICIEN-NE-S SUISSE PAR M. ROUSSELOT THIERRY CPNE

<p>Mardi 17 OCTOBRE 2023</p> <p>NIVELLEMENT</p> <p>FORMATEUR CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. B. GASSER
--

<p>Lundi 25 MARS 2024</p> <p>DAO</p> <p>FORMATRICE CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME SYLVIA BELOTTI MENU 	<p>Mardi 26 MARS 2024</p> <p>DAO</p> <p>FORMATRICE CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME SYLVIA BELOTTI MENU 	<p>Mercredi 27 MARS 2024</p> <p>DAO</p> <p>FORMATRICE CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME SYLVIA BELOTTI MENU
---	---	--

<p>Vendredi 26 AVRIL 2024</p> <p>JOURNÉE D'ÉVALUATION FORMATIVE</p> <p>FORMATEUR CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. P.-Y. AUBRY
--

RAPPEL :

Les élèves qui font la MATU intégrée OU la préparation à la MATU doivent impérativement excuser leur absence auprès du Pôle TI (technologies et industrie) pour les MARDIS et les MERCREDIS.

La planification générale est résumée sur le site de l'association faïtière des géomaticien-ne-s suisse : <https://www.formation-geomatique.ch/>



3GMM - Domaine spécifique « MENS »

THÈMES PRINCIPAUX

- a) TERRAIN : MINI-MENSURATION, EXERCICE D'IMPLANTATION
ET DE NIVELLEMENT TRIGONOMÉTRIQUE (CEPM) ➡ 2 jours
- b) BUREAU : « CHEZ LE FORMATEUR·TRICE » IMPORTATION DES POINTS
MESURES, PLAN DÉFINITIF DE LA BASE CADASTRALE ➡ 1 jour
- c) INTRODUCTION AU LEVÉ ET PIQUETAGE AVEC GPS (HEIG) ➡ 1 jour

COORDINATION GLOBAL 3GMM « MENS » : ASSOCIATION FAÏTIÈRE GÉOMATICIEN·NE·S SUISSE PAR M. SCHITTLI ROBIN

a)	<p style="text-align: center;">Lundi ----- TERRAIN</p> <p>FORMATEUR·TRICE CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME MARIE-LINE ROMANENS • M. CHRISTOPHE RIONDEL 	<p style="text-align: center;">Mardi ----- TERRAIN</p> <p>FORMATEUR·TRICE CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MME MARIE-LINE ROMANENS • M. CHRISTOPHE RIONDEL
b)	<p style="text-align: center;">----- EXERCICE DANS LES BUREAUX DES FORMATEUR·TRICE·S, SELON INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES</p>	
c)	<p style="text-align: center;">Mardi ----- INTRODUCTION AU LEVÉ ET PIQUETAGE AVEC GPS</p> <p>FORMATEUR CI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. SALVATORE NIELSEN 	

RAPPEL :

Les élèves qui font la MATU intégrée OU la préparation à la MATU doivent impérativement excuser leur absence auprès du Pôle TI (technologies et industrie) pour les MARDIS et les MERCREDIS.

La planification générale est résumée sur le site de l'association faïtière des géomaticien·ne·s suisse : <https://www.formation-geomatique.ch/>



3GMG - Domaine spécifique « GEOINF »

THÈMES PRINCIPAUX

- | | |
|--|-----------|
| a) MODÉLISATION DES DONNÉES - GESTION DE PROJET | ⇒ 1 jour |
| b) INTRODUCTION À FME - MANIPULATION DES DONNÉES | ⇒ 1 jour |
| c) QUALITÉ DES DONNÉES - ANALYSE DES DONNÉES | ⇒ 1 jour |
| d) DIFFUSION DES DONNÉES | ⇒ 2 jours |

COORDINATEUR GLOBAL 3GMG « GEOINF » : ASSOCIATION FAÏTIÈRE GÉOMATICIEN·NE·S SUISSE PAR M. SCHITTLI ROBIN

	Mercredi -----	Jeudi -----	Vendredi -----
a)+b)+c)	MODELISATION DES DONNEES GESTION DE PROJET FORMATEUR CI : • M. O. TRAVAGLINI	INTRODUCTION A FME MANIPULATION DES DONNÉES FORMATEUR CI : • M. M. TERROND	QUALITÉ DES DONNÉES ANALYSE DES DONNÉES FORMATEUR CI : • M. V. ANTILLE

	Jeudi -----	Vendredi -----
d)	DIFFUSION DES DONNÉES FORMATEUR CI : • M. D. GOUVEIA	DIFFUSION DES DONNÉES FORMATEUR CI : • M. D. GOUVEIA

RAPPEL :

Les élèves qui font la MATU intégrée OU la préparation à la MATU doivent impérativement excuser leur absence auprès du Pôle TI (technologies et industrie) pour les MARDIS et les MERCREDIS.

La planification générale est résumée sur le site de l'association faïtière des géomaticien-ne-s suisse : <https://www.formation-geomatique.ch/>



3GMM - Domaines spécifiques « MENS »

« Le principe du stage »

Le stage permet aux apprenti·e·s de voir des volets différents de leur travail, d'accéder à des spécificités et à des savoir particuliers et ciblés et, surtout, il sert à compléter l'acquisition du savoir global du métier de géomaticien·ne « MENS » (domaine mensuration).

L'idée du stage dans le cadre du cursus des GEOM « MENS » a été validée formellement par l'ensemble des acteur·trice·s de la formation :

Service de la formation post-obligatoire, maître principal GEOM « MENS », association professionnelle, Service cantonal du cadastre

Par voie de conséquence, le stage est obligatoire.

A. Pour les bureaux privés

Le stage sera organisé par le bureau formateur en collaboration et selon le planning établi par le service cantonal du cadastre de Neuchâtel

Procédure de stage (privé-public)

- Durée du stage un mois (au minimum)
- Le stage sera effectué pendant la 3^{ème} année
- Le planning général initial sera établi par le service cantonal du cadastre de Neuchâtel
- Les frais de déplacement et de nourriture seront intégralement pris en charge par l'apprenant·e
- Un rapport circonstancier devra être établi par l'apprenti·e juste après son stage. Il sera transmis pour validation au·à la maître·sse principal CPNE (+une copie pour le·la maître·sse d'apprentissage)
- Le service du cadastre se chargera d'établir une évaluation de l'apprenti·e, répartie en 3 thèmes (1. Attitude / 2. Aptitude / 3. Qualité du travail fourni)
- Une fois le stage effectué chaque apprenti·e devra être en possession d'un document (attestation de stage) du service du cadastre de Neuchâtel, validant le stage
- L'attestation devra être donnée au·à la maître·sse principal CPNE avec et en même temps que le rapport de stage

B. Pour le Service du cadastre de Neuchâtel

Le stage sera organisé par le bureau formateur en collaboration avec un bureau privé

Procédure de stage (public-privé)

- Durée du stage 10 jours (au minimum)
- Le stage sera effectué pendant la 3^{ème} année
- Les frais de déplacement et de nourriture seront intégralement pris en charge par l'apprenant·e
- Un rapport circonstancier devra être établi par l'apprenti·e juste après son stage. Il sera transmis pour validation au·à la maître·sse principal CPNE (+une copie pour le·la maître·sse d'apprentissage)
- Le bureau privé se chargera d'établir une évaluation de l'apprenti·e, répartie en 3 thèmes (1. Attitude / 2. Aptitude / 3. Qualité du travail fourni)

- Une fois le stage effectué chaque apprenti-e devra être en possession d'un document (attestation de stage) du bureau qui l'a reçu, validant le stage
- L'attestation devra être donnée au-à la maître-sse principal CPNE avec et en même temps que le rapport de stage

Annexe : tableau



3GEO « STAGE »

Nom, Prénom	Maître-sse d'apprentissage	Date début du stage	Durée	Bureau d'accueil



Thierry Rousselot
Directeur adjoint CPNE-BC (Site Maladière)
Secteur dessin du territoire
et des constructions

Neuchâtel, juin 23
THR/PAM